

Le témoignage d'une assistante dentaire britannique sur l'exposition professionnelle au mercure, par REBECCA DUTTON

Il y a 38 ans, j'étais employée par un dentiste en tant que gérante et assistante dentaire. Unique responsable du fonctionnement du cabinet, j'ai occupé ce poste durant 3 années, de 1971 à 1974.

Je passais de nombreuses heures chaque jour à manipuler des amalgames à l'intérieur d'un doigtier en caoutchouc, exposée aux vapeurs de mercure lorsque je mélangeais l'alliage d'argent et le mercure. Je ne disposais d'aucun équipement de protection individuelle : ni gants, ni masque, ni système de ventilation. Si je renversais du mercure, je l'essuyais tout simplement avec un chiffon. Tout excédent d'amalgame était stocké dans un pot ouvert dans un tiroir, tout comme le mercure liquide. Pour voir si l'amalgame avait la consistance requise, je n'avais d'autre moyen que de tâter à l'intérieur du doigtier. Dans les années soixante-dix, l'amalgame dentaire était la pierre angulaire de la dentisterie en raison de sa longévité, de sa facilité d'utilisation et de son faible coût. Il a été largement utilisé comme matériau d'obturation dentaire depuis le début du 19^e siècle. Il est composé de 50% de mercure, d'argent, de cuivre, d'étain et parfois de zinc.

Quand je suis tombée enceinte, dans la dernière période où j'occupais ce poste, mes missions sont restées inchangées, à ceci près que je devais m'éloigner lorsqu'il y avait des rayons X.

L'accouchement fut long et difficile, mais ma fille Katie semblait en bonne santé, mis à part quelques allergies, de l'eczéma et des problèmes de sinus. À l'âge de 16 ans, elle a commencé à se plaindre de douleurs dans le dos. Quatre médecins ont émis autant d'avis divergents, tels que « sciatique » ou « douleurs de croissance ». Insatisfaite de ces diagnostics, j'ai fait en sorte que ma fille voie un chirurgien de la colonne vertébrale, qui a pour sa part repéré une scoliose. Elle a subi plusieurs autres tests, y compris un myélogramme, des rayons X, une ponction lombaire, des tests nerveux et une IRM qui a révélé un syrinx (une cavité) dans la région lombaire de la moelle épinière. Le neurochirurgien a alors identifié une syringomyélie, qui est une maladie évolutive, généralement causée par une tumeur de la moelle ou une hernie du cerveau postérieur – mais Katie n'avait ni tumeur ni hernie.

Doutant du diagnostic, nous avons pris des dispositions pour que Katie consulte un autre neurochirurgien. Celui-ci était en désaccord avec l'analyse de son confrère ; il restait cependant perplexe : pourquoi Katie avait-elle développé un syrinx dans sa moelle épinière ? Je crois fermement que c'est le résultat de son exposition au mercure dans mon utérus.

De nombreuses études montrent en effet que des anomalies du tube neural peuvent résulter d'une exposition au mercure dans les 4 premières semaines de la grossesse. Les neurotoxiques ont la capacité d'interférer avec plusieurs étapes de maturation du système nerveux central, y compris la croissance des cellules du cerveau, la fermeture de la moelle épinière et la formation des innombrables interconnexions du système nerveux dans tout le corps.

Katie a dû subir une importante intervention chirurgicale sur sa colonne vertébrale, qui impliquait la suppression de cinq disques, d'une côte et l'introduction d'une tige de titane dans

la région lombaire de la colonne vertébrale. Durant les 7 heures qu'a duré l'opération, son cœur s'est emballé et elle a failli mourir. Elle a passé deux semaines dans un lit spécial permettant de faire tourner son corps, puis encore six mois dans un plâtre.

Douze mois plus tard, un second balayage IRM a montré que le syrinx avait complètement disparu. Ce résultat dérouta le neurochirurgien, la syringomyélie étant une maladie évolutive ; il décida qu'il s'agissait d'un cas rare de syrinx sans cause connue.

Ma deuxième grossesse, en 1977, fut également difficile. Je finis par donner naissance à un bébé de 4,5 kg. Le placenta pesait 1 kg, ce qui indiquait – je le savais – un problème. Le mercure peut affecter le poids de naissance et la taille, car il réduit la capacité du sang à transporter l'oxygène. Les placentas en surpoids sont associés aux conséquences d'une hypoxie prénatale aiguë – en d'autres termes, le fœtus n'a pas bénéficié d'une oxygénation suffisante. Mon fils s'est avéré agressif et hyperactif, aussi bien dans l'enfance que tout au long de son adolescence.

En novembre 2004, après de nombreuses années à souffrir d'insomnie et de dépression, un allergologue m'a diagnostiqué une intoxication chronique au mercure. Prise au dépourvu, je décidai de consulter dans le Leicestershire un médecin spécialisé dans les maladies liées au mercure, comme la sclérose en plaques. Pour conforter le diagnostic de l'allergologue, il a décidé de réaliser un test plus spécifique, le 'test Kelmer'.

Ainsi, les concentrations de mercure ont été mesurées dans l'urine avant et après l'administration de DMSA. Le DMSA libère le mercure par chélation et la quantité libérée donne une indication de la charge corporelle.

Ce test a produit une augmentation de 857 % de mes niveaux de mercure. Par ailleurs, je me suis sentie très mal, avec des hallucinations et des pertes de mémoire. Ces tests, qui ne sont plus disponibles au Royaume-Uni, peuvent être extrêmement dangereux pour les patients sensibles car beaucoup de mercure est mis en circulation dans tout le corps. A cela, il faut ajouter que le rein n'est pas conçu pour l'excrétion du mercure et qu'il peut être endommagé lorsque le mercure est contraint à le traverser.

Le test initial sans chélateur montrait un niveau de mercure dans l'urine de 3.0µg/l et un taux de créatinine dans les urines de 6,7 mmol/l. (le ratio mercure/créatinine était de 2,23 nmol Hg/mmol de créatinine). Après la prise de DMSA, mes niveaux de mercure urinaire passaient à 6,0 µg/l et le taux de créatinine dans l'urine à 1,4 mmol/l (le ratio mercure/créatinine était alors de 21,39 nmol Hg/mmol de créatinine).

Malheureusement, à ce stade, je ne savais rien du test Melisa, un test sanguin qui mesure très précisément les réactions d'hypersensibilité à une multitude de métaux et de polluants.

J'ai commencé une thérapie par intraveineuse avec de hautes doses de vitamine C, en février 2005. Mon médecin m'a également prescrit des compléments en vitamines et en minéraux, en particulier des doses très élevées de sélénium que je n'ai pas tolérées. Il m'a aussi conseillé de retirer tous mes amalgames, afin de compléter la désintoxication. Ces travaux ont été réalisés par un dentiste n'utilisant pas de mercure, au Royaume-Uni. Il s'agissait de retirer 12 amalgames ainsi qu'un morceau d'amalgame qui a été extrait de ma mâchoire par voie chirurgicale. Au cours de cette période, soit en 10 jours, je continuais en outre à me chélater

intensément, avec de la vitamine C combinée à du glutathion en intraveineuse. Mes amalgames ont été remplacés par des matériaux composites et des inlays en céramique.

Beaucoup de mes symptômes se sont améliorés après le traitement, notamment en ce qui concerne l'insomnie, la dépression et de la mémoire.

J'avais aussi des problèmes menstruels depuis des années qui ont culminé avec une hystérectomie (enlèvement de l'utérus) précoce à 38 ans, en raison de niveaux trop faibles de progestérone. Le mercure fait baisser les niveaux de progestérone, ce qui peut entraîner un syndrome prémenstruel et une infertilité, deux troubles communs chez les assistantes dentaires. Je souffrais aussi de tremblements de la main, d'insomnie, de dépression, de nervosité, du syndrome de l'intestin irritable, de pertes de mémoire et d'anxiété. La congestion du foie et de la vésicule biliaire sont des problèmes majeurs dans les situations d'intoxication, aussi j'ai dû subir une cholécystectomie (ablation de la vésicule biliaire) ainsi que l'enlèvement de 76 calculs biliaires, en 1997.

Des recherches récentes en Nouvelle-Zélande ont montré qu'un quart des assistantes dentaires ayant travaillé avant 1974 ont subi une hystérectomie après la manipulation du mercure dentaire – environ quatre fois le taux prévu pour les femmes de leur tranche d'âge.

Le Dr Linda Jones, professeur de psychologie à l'Université Massey, a également décelé chez les assistantes dentaires des troubles tels que l'anxiété, des perturbations du sommeil et des tremblements de la main après avoir manipulé des amalgames au mercure. Les assistantes dentaires qui ont trituré l'amalgame à la main, avant que cette pratique ne cesse en 1974, présentent donc un taux bien plus élevé d'hystérectomies que la population générale des femmes, ainsi que d'autres troubles : « Difficultés à la conception, malformations des enfants à la naissance, enfants présentant des difficultés d'apprentissage – les assistantes sont surreprésentées dans ces catégories ».

En plus de sa scoliose et de sa pathologie neurologique, Katie a souffert de problèmes menstruels, de douleurs dorsales, d'allergies, de fatigue chronique et du syndrome de Reynaud.

J'ai passé les 6 dernières années à correspondre et travailler avec des scientifiques, des médecins et des dentistes du monde entier – tous extrêmement bien informés sur le mercure et les maladies qu'il implique.

La Norvège a interdit le mercure au 1^{er} janvier 2008 et la Suède au 1^{er} juin 2009. Le Danemark a annoncé son intention de les imiter. En Norvège, la protection de l'environnement a été avancée pour justifier l'interdiction, mais des restrictions strictes sur l'utilisation de l'amalgame dentaire étaient déjà en place depuis juillet 2003, à la fois pour des raisons environnementales et sanitaires. Les séparateurs d'amalgames sont obligatoires dans les cabinets dentaires norvégiens depuis 1995. Ce qui soulève la question : le corps humain fait-il partie de l'environnement naturel ? Pourquoi protéger l'environnement du mercure, mais pas le corps humain ?

La lanceuse d'alerte norvégienne Tordis Klausen a été exposée à des niveaux de vapeur de mercure si élevés qu'elle souffre maintenant d'une encéphalite toxique. Elle a permis à des milliers de femmes de se rendre compte que leurs problèmes de santé venaient d'une

exposition professionnelle au mercure. Je suis en train de faire la même chose ici, au Royaume-Uni.

J'ai persuadé le professeur Bjorn Hilt, qui est en Norvège le chercheur à la pointe sur le personnel dentaire, d'écrire à l'automne 2007, pour le journal de l'*Association Britannique des Assistantes Dentaires* (ABAD), un article sur les dangers de la manipulation du mercure. Le responsable Santé et Sécurité de l'ABAD espère que cet article encouragera les chercheurs à étudier l'impact de l'exposition au mercure sur le personnel dentaire. Le Royaume-Uni reste malheureusement à la traîne sur la recherche concernant les effets du mercure en milieu professionnel.

Les gouvernements et les autorités sanitaires à travers le monde connaissent depuis plus de 50 ans les dangers d'une manipulation du mercure sans protection, mais ils permettent encore sciemment aux femmes de s'exposer.

Personne ne veut admettre cette terrible négligence par crainte d'un litige – une fois encore, c'est l'argent et non la santé qui prévaut.

Le fait d'avoir une substance nocive dans le corps durant plus de 30 ans a créé des ravages en moi mais, plus important encore, cela a affecté la santé de ma fille. Cependant, nous sommes maintenant complètement débarrassées du mercure, après un traitement intensif sans médicaments ni substances chimiques.